

DU RHÔNE

VIENNE Au centre hospitalier Lucien-Hussel, des mesures de protection ont été prises

La maternité de l'hôpital face aux risques de Covid-19

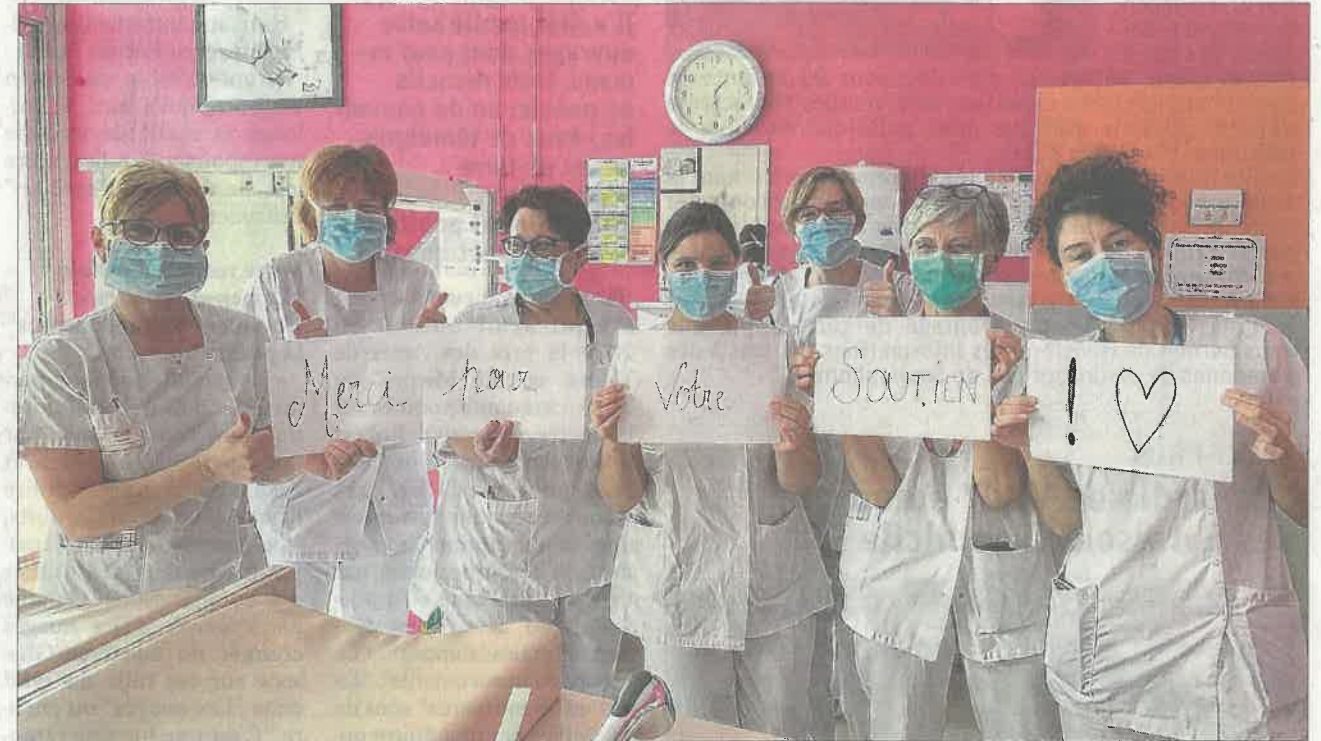
S'il est bien un service qui ne peut pas ralentir son rythme, c'est bien la maternité. Comment se passent les grossesses et accouchements dans le contexte de la crise sanitaire ?

Pour répondre à ces questions, nous avons interrogé le Dr Nathalie Bourneton, chef de service gynécologie-obstétrique, et Florence Zimmermann, cadre supérieur du pôle femme mère enfant de l'hôpital viennois.

■ Quel suivi de grossesse ?

Pour les femmes enceintes, le suivi de grossesse à la maternité de Vienne est assuré normalement. « Nous avons alerté les femmes sur la nécessité de poursuivre leur surveillance de grossesse qui est importante », indique le Dr Bourneton. Les consultations en urgence sont également assurées. « Nous sommes organisés en secteur propre, pour pouvoir organiser des suivis comme avant car ça fait partie des choses nécessaires et le fait de ne pas le faire serait préjudiciable. » Une permanence téléphonique a également été mise en place pour répondre aux patientes.

En revanche, la préparation à l'accouchement, les séances de yoga prénatal et d'acupuncture sont supprimées. De même, le suivi par les sages-femmes libérales est toujours d'actualité : « Il y a une grande solidarité, les



L'équipe de la maternité de l'hôpital de Vienne en poste ce mercredi a tenu à remercier tout le monde pour les messages de soutien. Photo DR

sages-femmes libérales nous proposent leur aide si besoin ».

■ Comment se passe le séjour à la maternité

Pour l'heure, mais cela peut évoluer, la maternité de Vienne accepte la présence du papa uniquement lors de l'accouchement. Jusqu'à ce jeudi, le deuxième parent était également accepté pour des visites mais c'est désormais terminé. Sur les recommandations du réseau Aurore, la maternité n'accepte plus aucune visite pour les mamans et bébés hospitalisés. Une décision

difficile à accepter pour les familles, reconnaissent les soignants. Ces derniers sont masqués toute la journée et gantés pour les soins.

■ Et si une femme enceinte est atteinte du Covid-19 ?

Ce n'est pas encore arrivé à Vienne mais si une femme enceinte se retrouve infectée par le Covid-19, « elle sera prise en charge par une équipe spécifique d'obstétrique mais dans le secteur Covid-19 du centre hospitalier », précise le Dr Bourneton. Autrement dit, elle n'accouchera pas à la maternité. « Une femme en-

ceinte qui présente des symptômes doit absolument le signaler », indique l'hôpital.

■ Le virus peut-il se transmettre de la mère à l'enfant ?

Selon le docteur Bourneton, le virus ne se transmet pas in utero : « Quand le bébé est encore dans le ventre de sa maman, il est protégé par le placenta. » De même, il n'y a pas de transmission pendant l'accouchement. Une fois le bébé né, si la maman est contaminée, une procédure nationale a été diffusée :

« La mère peut continuer le soin de son enfant mais elle doit être équipée d'un masque et dormir à plus de deux mètres du bébé au cas où elle perde le masque en dormant », précise les soignants.

Clémence LENA

Un numéro un numéro spécial a été mis en place à la maternité pour répondre aux questions des patientes, en semaine de 9 h à 17 h : 04 37 02 10 69. En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre la salle d'accouchement et l'équipe de garde au 04 74 31 33 49.